



Saint-Ambroise

Procès verbal

Conseil d'établissement École Saint-Ambroise

Mardi 28 mars 2023 à 18 h 30 (virtuel)

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Parents présents : Pierre-Luc Beaudoin, Marie Gauthier, Sébastien Hénaff, Laurel Koop

Membres du personnel présents : Martine Côté, Ève-Marie D'Aragon, Latifa Hadi, Kim Marleau, Rosalie Morin-Lévesque et Anne-Marie Senécal.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre-Luc Beaudoin
Secondé par Marie Gauthier

3. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

1. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option

L'ensemble des spécialités à l'école sont enseigné par 4.3 enseignants. L'an dernier nous avons pu maintenir le poste en arts plastiques pour le maintenir à temps plein avec un budget non récurrent.

La prévision de l'an prochain ressemble à celle de cette année. Nous devrions avoir le même nombre de classe mais le nombre de postes spécialiste ne change pas.

Pour les élèves des classes TSA (à l'exception de maternelle 4 ans), l'équipe école propose d'offrir un cours d'art dramatique (en remplacement de la musique) et un cours d'art plastique. C'est un compromis qui nous permettrait de maintenir un poste à temps plein pour notre professeur d'arts plastiques puisqu'il connaît aussi l'art dramatique.

Proposé par Sébastien Hénaff

Secondé par Marie Gauthier

4. Levée de l'assemblée

Proposé par Marie Gauthier

Secondé par Martine Côté